

## L'AMC et l'AIC en faveur de la vaccination obligatoire contre la COVID-19 pour les travailleurs de la santé

**Le 3 août 2021** – L'Association médicale canadienne (AMC) et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC), qui représentent les médecins et le personnel infirmier de partout au Canada, se joignent à celles et ceux qui demandent la vaccination obligatoire contre la COVID-19 pour les travailleurs de la santé.

Étant donné l'émergence de variants hautement contagieux de plus en plus préoccupants et la stagnation des taux de vaccination partout au Canada, la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé constitue une mesure additionnelle de protection pour ces derniers, les patients, et la capacité du système de santé. La hausse du taux de vaccination entraîne une réduction du fardeau de la COVID-19 pour nos collectivités et vient renforcer les mesures continues de gestion de la pandémie.

« En tant que professionnels de la santé, nous avons le devoir fondamental de veiller à la santé de nos patients et du public. Nous avons un bon volume de données confirmant l'innocuité et l'efficacité des vaccins. Pour les professionnels de la santé qui sont à la tête des campagnes de vaccination, rendre celle-ci obligatoire est une mesure appropriée et la bonne décision à prendre », fait valoir la D<sup>re</sup> Ann Collins, présidente de l'AMC.

De tout temps, les travailleurs de la santé ont joué un rôle de premier plan dans les campagnes de vaccination de la population. Tim Guest, président de l'AIC, ajoute que « les travailleurs de la santé ont passé toute la pandémie aux premières lignes et ont été parmi les premiers à se faire vacciner. Mais le combat n'est pas terminé : nous devons nous assurer que nous prenons tous les moyens nécessaires pour protéger nos patients et, bien sûr, nous protéger mutuellement ».

En plus de la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé, l'AMC et l'AIC demandent à tous les ordres de gouvernement et à tous les employeurs de mettre en œuvre des stratégies visant l'élimination des obstacles à l'accès aux vaccins et l'amélioration de l'acceptation de ceux-ci. Bien que les vaccins soient facilement accessibles partout au Canada, nous reconnaissons que les iniquités qui persistent à ce jour dans le système de santé nuisent à l'établissement d'un lien de confiance. Les gouvernements et les employeurs doivent donc continuer à offrir du soutien, à contrer la réticence à l'égard de la vaccination et à abolir les obstacles systémiques pour atteindre le taux de vaccination le plus élevé possible, tant dans la population générale que chez les travailleurs de la santé.

Compte tenu de la hausse des cas de COVID-19 chez les Canadiens et Canadiennes non vaccinés, il est essentiel de redoubler d'efforts dans la promotion de la vaccination. L'AMC et l'AIC continuent d'encourager fortement toute la population canadienne à se faire vacciner et à soumettre toute question ou préoccupation à l'égard de la vaccination à un professionnel de la santé.

### À propos de l'AMC

L'Association médicale canadienne est la porte-parole nationale de la profession médicale au Canada. Elle vise avant tout à créer des systèmes de santé solides et accessibles, à favoriser le bien-être et la diversité dans la culture médicale et à assurer une égalité des chances pour l'ensemble de la population canadienne en matière de santé. En partenariat avec les médecins, les apprenants en médecine, les patients et d'autres parties prenantes, elle travaille à l'atteinte de ces objectifs grâce à la représentation, au partage des connaissances et aux subventions.

### **À propos de l'AIIC**

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) représente la profession infirmière du Canada à l'échelle nationale et mondiale. Elle est la porte-parole des infirmières et infirmiers autorisés, praticiens, auxiliaires autorisés et psychiatriques autorisés, ainsi que des infirmières et infirmiers retraités de l'ensemble des treize provinces et territoires.

-30-

### **For further information or to conduct interviews, please contact:**

CMA Media inquiries  
613-227-4102  
[mediainquiries@cma.ca](mailto:mediainquiries@cma.ca)

CNA Media inquiries  
613-282-7859  
[ejohnston@cna-aiic.ca](mailto:ejohnston@cna-aiic.ca)